

RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX ET BRANCHEMENTS D'EAU POTABLE

ANGOULINS-SUR-MER

Impasse de Bel-Air et rue de Bel-Air, de la rue de la Motte Grenet au numéro 32

La Communauté d'Agglomération de La Rochelle va procéder au renouvellement des réseaux et branchements d'eau potable, impasse de Bel-Air puis rue de Bel-Air, depuis la rue de la Motte Grenet jusqu'au numéro 32 (entrée du futur lotissement).

Cette intervention vise à pérenniser et sécuriser les installations. Elle entraînera des perturbations temporaires : circulation, stationnement et collecte des déchets.

Les travaux se dérouleront en 2 temps :

- **impasse de Bel-Air** : à partir du lundi 18 mai 2026 pour une durée estimée à 2 semaines. Pendant cette période, **la circulation dans l'impasse sera interdite**. **Le stationnement des véhicules ne sera pas autorisé dans l'emprise du chantier**. **La collecte des déchets sera effectuée en début d'impasse (cf. plan au verso)**,
- **rue de Bel-Air**, portion entre la rue de la Motte Grenet et l'entrée du futur lotissement : à partir du lundi 1^{er} juin 2026 pour une durée estimée à 3 semaines. Pendant cette période, **la circulation sera interdite dans cette portion de rue**. **Le stationnement des véhicules ne sera pas autorisé dans l'emprise du chantier**. **La collecte des déchets sera effectuée aux extrémités de la rue de Bel-Air, à l'angle de la rue de la Motte Grenet et de la rue de la Mer (cf. plan au verso)**.
~~Le stationnement sera interdit rue de la Marine~~

Nous vous invitons à prendre vos dispositions afin de ne pas vous retrouver bloqués.

Les accès riverains seront maintenus, dans la limite du possible.

Conscients de la gêne occasionnée, nous nous efforcerons de limiter les nuisances, tout en assurant votre sécurité ainsi que celle des intervenants.

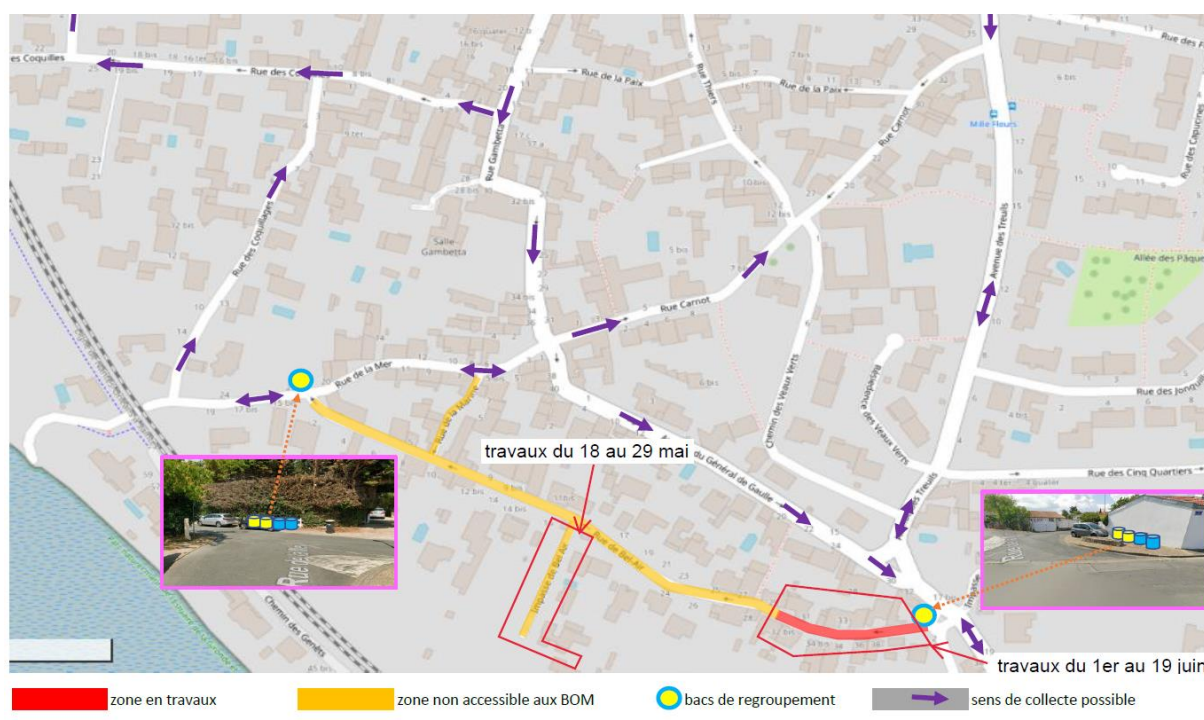


- ▶ **Nature de l'intervention** : renouvellement des réseaux et branchements d'eau potable
- ▶ **Début des travaux** : lundi 18 mai 2026
- ▶ **Durée prévisionnelle** :
 - 2 semaines pour les travaux impasse de Bel-Air
 - 3 semaines pour les travaux rue de Bel-Air
- ▶ **Perturbations** : circulation interdite dans les zones concernées, stationnement interdit dans l'emprise du chantier, collecte des déchets modifiée.

Afin de répondre à vos éventuelles questions, une réunion d'information est organisée à la mairie d'Angoulins-sur-Mer

MERCREDI 6 MAI 2026 à partir de 18H

Emprise des travaux / points de collecte des déchets



Contact :
05 46 30 35 34
 aggro-laroche.fr

